

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 décembre 2024 à 20h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 11 décembre 2024 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes Lapalun à Buis-les-Baronnies.

Secrétaire de séance : Madame Odile PILOZ

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 67

Etaient présents : 50 (dont 4 suppléants)

Marc HAMARD - Éric RICHARD - Annie FEUILLAS - Christian THIRIOT - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - André DONZE - Juliette HAÏM - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Philippe CAHN - Jean-Michel LAGET - Denis CONIL - Sandrine ROSIER (suppléante) - Michel VINCENT (suppléant) - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Philippe LEDESERT - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Aurore AMOURDEDIEU - Martine BERGER-SABATIER - Monique BOTTINI - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Marie-Christine LAURENT - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Odile PILOZ - Thierry TATONI - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Alain MONGE - Olivier SALIN - Jean-Louis NICOLAS - Claude CHAMBON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain BOULET (suppléant) - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Claude BAS - Alain NICOLAS - Claude SOMAGLINO

Etaient absents ou excusés : 34

Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Rémy CLEMENT - Laurence CHAUDET - Patricia GIELLY - Gérard TRUPHEMUS - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Laurent CHAREYRE - Christian CORNILLAC - Laurent KLEIN - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Géraud BONTOUX - Didier LAFFITTE - Didier ROUSSELLE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH - Annelise FAREL - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Marie-Noelle ARMAND - Jean-Claude GRAS - Gérard PEZ - Eliane GAUTHIER

Excusés ayant donné pouvoir : 17

Sébastien ROUSTAN a donné pouvoir à Alain LABROT - Yoann GRONCHI a donné pouvoir à Pascal CIRER-METHEL - Eric LYOBARD a donné pouvoir à Roland PEYRON - Augustin CLEMENT a donné pouvoir à José FERNANDES - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain FRACHINOUS - Sylvie GARNERO a donné pouvoir à Annie FEUILLAS - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Christian CARRERE - Pascal LANTHEAUME a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Isabelle TEISSEYRE a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Mireille QUARLIN a donné pouvoir à Denis CONIL - Martial BONNEFOY a donné pouvoir à Gérard CHAPPON - Marc BOMPARD a donné pouvoir à Jean-Louis NICOLAS - Fabienne BARBANSON a donné pouvoir à Eric RICHARD - Alexandre PENIGAUT a donné pouvoir à Juliette HAIM - Jacques NIVON a donné pouvoir à Claude BAS - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Pascale ROCHAS

Développement touristique - Drôme Provençale

Rapporteur : Sébastien BERNARD

Tourisme

239-2024 Création d'un réseau de stationnements vélo sécurisés destiné aux cyclotouristes dans les Baronnies

Considérant que la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) bénéficie de longue date de l'attractivité du Mont Ventoux, destination cyclo touristique emblématique ;

Considérant que l'essor de la pratique du vélo depuis une dizaine d'année, couplée au développement du vélo à assistance électrique (VAE), permet de capter une nouvelle clientèle cyclosportive qui prolonge la période touristique du territoire, notamment au printemps et à l'automne.

En termes de retombées économiques, les perspectives sont intéressantes car le panier moyen de cette clientèle est généralement plus élevé que celle d'un touriste « classique » (exemple sur la Méditerranée à Vélo 83 € / personne / jour) ;

Considérant que la création de véloroutes dans les Baronnies a renforcé cette dynamique ;

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement touristique, la CCBDP souhaite implanter plusieurs stationnements sécurisés de vélos à destination d'un public cyclotouriste. Avec ce projet, la CCBDP, en partenariat avec les communes et l'Office de tourisme, a pour ambition de développer une offre de service vélo de qualité, en réponse à un besoin ouvrant des perspectives de marché intéressantes pour le territoire.

Actuellement les touristes se déplaçant en VAE sur le territoire de la CCBDP peuvent recharger la batterie de leur vélo dans les établissements labellisés « Accueil Vélo ». En dehors de ces lieux de stationnements réservés aux clients de ces établissements, il n'y a actuellement pas de proposition de stationnement vélo sécurisé en espace public.

Cette offre permettra aux usagers de déposer leur vélo, de façon sécurisée, pour se rendre en centre-bourg afin de profiter des commerces, restaurants et autres activités qu'offre le territoire. Ainsi, l'installation de ces box pourront permettre de développer le tourisme.

Le déploiement de ces box sécurisés s'effectuera en deux phases :

- une phase expérimentale qui concernera les communes de Buis-les-Baronnies, Montbrun-les-Bains, Nyons et Rémuzat avec l'installation d'une vingtaine de box individuels,
- une phase de déploiement complémentaire qui permettra d'assurer une bonne couverture territoriale (installation dans une dizaine de communes supplémentaires).

Ces box sont destinés aux cyclotouristes afin de leur permettre de déposer leur vélo et leur bagage de façon sécurisée et de recharger la batterie de leur VAE pour ensuite se rendre en centre-bourg.

Le coût de déploiement de cette première phase est estimé à 94 272 € TTC selon le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES	Montant	RECETTES	Taux	Montant
20 box individuels sécurisés	57 600 €	Région AURA – Espace valléen	40 %	31 424 €
Prise VAE	4 440 €	Etat (FNADT) Espace valléen	40 %	31 424 €
Terminal de gestion des accès	7 152 €	Autofinancement	20 %	15 712 €
Transport et pose	8 280 €	TVA		15 712 €
Frais AMO	12 000 €			
Station réparation vélo	4 800 €			
TOTAL	94 272 €	TOTAL	100 %	94 272 €

Ce projet pourrait bénéficier de financements publics dans le cadre du programme espace valléen « Massif des Baronnies provençales » coordonné par le Parc naturel régional des Baronnies Provençales.

Pour rappel, ce projet s'inscrit dans un projet plus global de la « mobilité durable » de la CCBDP qui regroupe également l'installation de box sécurisés à vélo collectif à destination de la population locale (scolaires, actifs...).

Une convention de partenariat sera signée avec les communes pour caler l'ensemble des points liés au fonctionnement de ces box (choix d'implantation, raccordement au réseau électrique, ...).

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR : 64

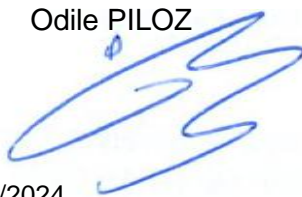
CONTRE : 0

ABSTENTION : 3

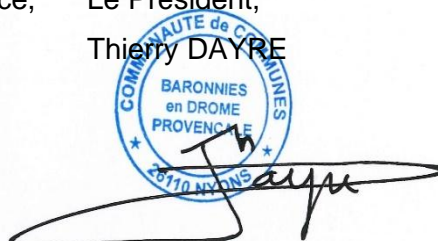
DE SOLLICITER une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Etat dans le cadre du programme Espace valléen ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

La Secrétaire de séance,
Odile PILOZ



Le Président,
Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le : 24/12/2024

Mise en ligne le : 30/12/2024

Ampliation à : Région AURA
Etat

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20241217-239_2024-DE
en date du 24/12/2024 ; REFERENCE ACTE : 239_2024